

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le Lundi 27 Octobre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le Mardi 21 Octobre, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA Stéphane, MME RUGGERI Nathalie, M. VANNUCCI Stéphane, MME GUERRINI Simone, M. PUGLIESI Pierre, MME OTTAVY-SARROLA Rose-Marie, M. VOGLIMACCI Charles, MME OTTAVY Nicole, M. BALZANO Christian, MME COSTA Annie, M. ARESU Jean-Pierre, MME BIANCAMARIA Marie-Ange, M. CANEGGIANI Joseph, MME CORTICCHIATO Caroline, Adjointes au Maire.

MME FLAMENCOURT Danielle, M. PAOLINI Antoine, MME PIETRI Aghitella, M. CAU Pierre, MME BERNARD Camille, M. CASTELLANA Guy, MME NADAL LUCIONI Marie-Noelle, M. LUCCIONI Jean-François, M. KERVELLA Philippe, M. FERRARA Jean-Jacques, MME FALCHI Isabelle, MME SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, M. BACCI Christian, MME FELICIAGGI Isabelle, M. HABANI Yoann, M. MONDOLONI Christophe, MME ZUCCARELLI Marie, MME VILLANOVA Emmanuelle, MME MASSEI-MANCINI Aurélia, M. CHAREYRE Antony, FILIPPI Joseph, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

MME JEANNE Isabelle	à	M. PAOLINI Antoine
MME SICHI Annie	à	M. VOGLIMACCI Charles

Etaient absents :

M. PIERI François, M. CERVETTI Charles, M. LUCIANI Paul-Antoine, MME LANTIERI Céline, M. DIGIACOMI Paul, MME GUIDICELLI Maria, MME RIERA Catherine, MME FERRI-PISANI Rose-Marie, MME SANGUINETTI Julia, M. CASASOPRANA François, MME FATTACCIO Françoise, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	36
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 27 octobre 2014

Délibération N°2014/281

Transformation d'emplois budgétaires à temps complet afin de permettre l'avancement de grade et les promotions internes des agents communaux suite aux avis de la commission administrative et paritaire du 14 octobre 2014.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Afin de permettre les promotions internes des agents communaux, il est nécessaire de procéder à la modification des emplois à temps complet suivants :

CATEGORIE A : 1 postes

CATEGORIE B : 1 postes

CATEGORIE C : 6 postes

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier 8 emplois budgétaires à temps complet afin de permettre la Promotion Interne des Agents Communaux

CONSIDÉRANT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2014, chapitre 012,

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

D'AUTORISER Monsieur le Maire à modifier le tableau des emplois budgétaires à temps complet comme suit :

CATEGORIE A : 1 poste

Transformation de	en
1 poste de Coordinatrice de crèche	1 poste d'infirmière en soins généraux hors classe

CATEGORIE B : 1 poste

Transformation de	en
1 poste d'Adjoint du patrimoine Ppal 1 ^{ère} Classe	1 poste d'Assistant de conservation du patrimoine

CATEGORIE C : 6 postes

Transformation de	en
1 poste d'Adjoint Technique de 1 ^{ère} Classe	1 poste d'Agent de maîtrise
1 poste d'Adjoint Administratif 2 ^{ème} Classe	1 poste d'Adjoint du patrimoine 2 ^{ème} Classe
1 poste d'Agent Social de 2 ^{ème} Classe	1 poste d'Adjoint du Patrimoine 2 ^{ème} Classe
2 postes d'Adjoints Techniques de 2 ^{ème} Classe	2 postes de gardien de police municipale
1 poste d'Adjoint Administratif 1 ^{ère} Classe	1 poste d'Educateur des Activités Physiques et Sportives

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Monsieur Stéphane SBRAGGIA, Adjoint Délégué,
et après en avoir délibéré,

Vu, la loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant droits et libertés des communes,
Vu, la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements les régions et l'Etat,
Vu, la loi 84.53 modifiée du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu, la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu, le code général des collectivités territoriales,
Vu, l'avis favorable de la Commission municipale compétente en date du jeudi 23 octobre 2014

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de transformer 8 emplois budgétaires à temps complet en 8 emplois à temps complet afin de permettre la promotion interne d'agents communaux

CONSIDÉRANT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2014, chapitre 012,

CONSIDERANT qu'il revient au Conseil Municipal d'autoriser la transformation et la création d'emplois budgétaires,

AUTORISE

A l'unanimité de des membres présents et représentés

M. le Maire à transformer 8 emplois budgétaires à temps complet en 8 emplois à temps complet afin de permettre l'avancement de grade et la promotion interne des personnels communaux selon le détail suivant :

CATEGORIE A : 1 poste

Transformation de	en
1 poste de Coordinatrice de crèche	1 poste d'infirmière en soins généraux hors classe

CATEGORIE B : 1 poste

Transformation de	en
1 poste d'Adjoint du patrimoine Ppal 1 ^{ère} Classe	1 poste d'Assistant de conservation du patrimoine

CATEGORIE C : 6 postes

Transformation de	en
1 poste d'Adjoint Technique de 1 ^{ère} Classe	1 poste d'Agent de maîtrise
1 poste d'Adjoint Administratif 2 ^{ème} Classe	1 poste d'Adjoint du patrimoine 2 ^{ème} Classe
1 poste d'Agent Social de 2 ^{ème} Classe	1 poste d'Adjoint du Patrimoine 2 ^{ème} Classe
2 postes d'Adjoints Techniques de 2 ^{ème} Classe	2 postes de gardien de police municipale
1 poste d'Adjoint Administratif 1 ^{ère} Classe	1 poste d'Educateur des Activités Physiques et Sportives

DIT

Que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Ville, Exercice 2014, chapitre 012.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
FAIT ET DELIBERE A AJACCIO les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE



Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20141027-2014_281-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/10/2014

Publication : 30/10/2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

